

Arrêté n°2026-50 du 15 juin 2026 portant modification de la composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue

Vu le code général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions consultatives paritaires ;

Vu le décret du président de la République en date du 4 juin 2025 portant nomination de Monsieur Gabrielé FIONI en qualité de la region académique de la Guadeloupe, recteur de l'académie de la Guadeloupe ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents contractuels exerçant leurs fonctions au sein des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'élection des représentants des personnels aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1^{er} au 08 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2022 portant création du bureau de vote électronique centralisateur (public) et l'arrêté du 28 novembre 2022 portant creation du bureau de vote électronique de la commission consultative paritaire précitée ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 27 juin 2023 portant nomination de Madame Graziella DE SOUSA PONTE, en qualité de secrétaire Générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines de l'académie de la Guadeloupe ;

Vu l'arrêté n°MEN000112844275 du 14 avril 2026 portant fin de fonctions dans l'emploi de secrétaire général d'académie ;

Vu l'arrêté n°2026-13 du 15 avril 2026 portant intérim de la fonction de secrétaire général de la région académique de Guadeloupe (SGRA) ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission consultative paritaire précitée en date du 08 décembre 2022 ;

Vu la proclamation des résultats des élections professionnelles le 08 décembre 2022 ;

Considérant les changements opérés au sein des représentants de l'administration et des représentants du personnel,

Considérant qu'en cas de vacance pour quelque cause que ce soit, le membre remplaçant exerce son mandat pour la durée restant à courir jusqu'au renouvellement de la commission,

ARRÊTE

Article 1^{er} : A compter de la publication du présent arrêté, la composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue est composée ainsi qu'il suit.

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

Titulaires	Suppléants
Mme Graziella DE SOUSA PONTE – Secrétaire général d'académie adjointe, Directrice des Relations et des Ressources Humaines	Mme. Aurélie ROSSAT - Secrétaire Générale par interim, Directrice du budget et des moyens ;
Mme Mariette DINO – Cheffe de la Division des Personnels enseignants du Second degré ;	Mme Carole ROMAIN - Cheffe de la Division des Personnels enseignants du Premier degré ;
M. Benjamin LAZARD-PEILLON - IA-IPR Education et Vie Scolaire.	Mme Marilyne MARMOT-CHAUVET – IEN Adjointe à la DAASEN.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS :

FSU	
Titulaire	Suppléant
M. Florent ELICE – Contractuel enseignant au Collège Sylviane Telchid – Capesterre Belle-Eau	M. Joël SYLVESTRE – Contractuel enseignant au Collège Fernand Balin - Anse Bertrand

SE UNSA	
Titulaire	Suppléant
Mme. Céleste BROOKS – Contractuelle enseignante au LGT Daniella JEFFRY	Mme Marylène LANARRE – Contractuelle enseignante au LGT Gerville REACHE

SPEG	
Titulaire	Suppléant
M. Laurent GOTTE – Contractuel enseignant au LP Bertène JUMINER – LAMENTIN	Mme Rose STANISLAS – Contractuelle enseignante au LGT Droits de l'Homme - Petit Bourg

Article 2 : Les personnes mentionnées dans le présent arrêté exerceront leurs fonctions jusqu'à l'expiration des mandats en cours.

Article 3 : L'arrêté rectoral du 10 janvier 2023 portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue est abrogé.

Article 4 : La secrétaire générale de la région académique de la Guadeloupe par intérim est chargée de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'un affichage au sein des services académiques et sera publié sur le site intranet de l'académie.

Fait aux Abymes, le 15 juin 2026

Le recteur de région académique

Gabriele FIONI

